



Rubrique: Faillites

Sous-rubrique: Avis préalable d'ouverture de faillite

Date de publication: SHAB 01.04.2022

Date d'échéance prévue: 01.04.2027

Numéro de publication: KK01-0000020880

Entité de publication

Office des faillites du canton de Neuchâtel, rue de l'Épervier 4, 2053 Cernier

Avis préalable d'ouverture de faillite BLUE TRIUM Sàrl en liquidation

Débiteurs:

BLUE TRIUM Sàrl en liquidation
CHE-105.246.879
chemin des Maladières 22
2022 Bevaix

Date de l'ouverture de la faillite : 10.01.2022

Remarques juridiques:

Les débiteurs du failli sont rendus attentifs au fait qu'ils ne peuvent plus s'acquitter en mains du failli sous peine de devoir payer deux fois, et ceux qui détiennent des biens du failli, à quelque titre que ce soit, sont tenus de les mettre immédiatement à la disposition de l'office des faillites sous menace des peines prévues par la loi (art. 324, ch. 5, CP). La publication concernant le type, la procédure, le délai de production, etc. se fera à une date ultérieure. Publication selon l'art. 222 LP.

Remarques:

But : toutes prestations de services, création de concepts, conseil, achat, vente et diffusion de produits dans les secteurs du design, de l'aménagement intérieur et extérieur, de la décoration, du textile et de la domotique image-son-intégration.

Par jugement du 10 janvier 2022, le juge du Tribunal régional du Littoral et du Val-de-Travers a prononcé la faillite de BLUE TRIUM Sàrl, Chemin des Maladières 22, 2022 Bevaix.

Par la présente publication, Monsieur Étienne CHAILLET, sans adresse connue, associé gérant directeur général avec signature individuelle, est convoqué dans les locaux de l'Office des faillites, Rue de l'Épervier 4 à 2053 Cernier, le 14 avril 2022 à 14h00 pour être entendu sur les opérations de liquidation de la société susmentionnée.

Faute par lui de se présenter, Monsieur Etienne CHAILLET est rendu attentif au fait que la faillite de la société BLUE TRIUM Sàrl sera liquidée conformément aux dispositions de la LP.

Les tiers qui détiennent des biens appartenant à la société sont également tenus d'en informer l'Office d'ici au 13 avril 2022.